|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ECE/TRANS/2024/25 |
| _unlogo | **Conseil économique et social** | Distr. générale7 décembre 2023FrançaisOriginal : anglais |

**Commission économique pour l’Europe**

Comité des transports intérieurs

**Quatre-vingt-sixième session**

Genève, 20-23 février 2024

Point 10 m) de l’ordre du jour provisoire

**Questions stratégiques de nature horizontale
et transversale ou d’ordre réglementaire :**

**Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière**

 Rapport d’étape de 2023 du Fonds des Nations Unies
pour la sécurité routière

 Note du secrétariat du Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière

|  |
| --- |
| *Résumé* |
|  Le Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière a pour projet de bâtir un monde où les routes seront sûres, partout et pour tous. |
| • Sa mission consiste à utiliser ses ressources financières et à lever des fonds pour financer des projets aux effets durables et à fort impact, qui reposent sur des pratiques optimales, éprouvées et reconnues au niveau international, visant à améliorer la sécurité routière et à réduire autant que possible les traumatismes liés aux accidents de la route pour, à terme, les éliminer, de sorte que plus aucun usager de la route n’en soit victime. |
|  Le Comité sera invité à :  |
| • **Formuler des observations** sur les programmes du Fonds. |
|  |

 I. Introduction

1. Le Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière a été officiellement créé en avril 2018, au Siège de l’Organisation des Nations Unies, à New York, en application de la résolution 70/260 de l’Assemblée générale. Il a pour objectif d’aider les pays à revenu faible ou intermédiaire à mettre en place des systèmes nationaux de sécurité routière efficaces, de manière à : a) réduire sensiblement le nombre de tués et de blessés sur les routes ; b) atténuer les pertes économiques qu’engendrent les accidents de la route.

2. En août 2020, par sa résolution 74/299, l’Assemblée générale des Nations Unies a proclamé une nouvelle Décennie d’action pour la sécurité routière, avec pour objectif de réduire d’au moins 50 % le nombre de morts et de blessés sur les routes entre 2021 et 2030. Dans cette résolution, l’Assemblée générale invite les États Membres à soutenir l’action de l’Envoyé spécial du Secrétaire général pour la sécurité routière et du Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière.

3. Instrument de financement unique, le Fonds rassemble sous une bannière commune les organismes compétents des Nations Unies et bénéficie du soutien des pouvoirs publics, du secteur privé, des milieux universitaires et de la société civile. Il appuie des initiatives concrètes, qui contribuent à la réalisation des cibles 3.6 et 11.2 des objectifs de développement durable, qui ont trait à la sécurité routière. Le Fonds tire parti des forces des 17 organismes du système des Nations Unies participants pour faire face à la crise de la sécurité routière. En 2023, cinq organisations de la société civile ont rejoint son Partenariat mondial pour la sécurité routière en tant que partenaires d’exécution possibles aux côtés des organismes partenaires des Nations Unies, l’objectif étant de renforcer les capacités techniques du Fonds pour lui permettre d’agir dans le monde entier.

4. Le Fonds cherche à utiliser ses ressources comme un catalyseur, en tirant parti de sa position unique d’entité des Nations Unies pour susciter davantage d’investissements nationaux et internationaux, élargissant ainsi la portée de son action bien au-delà de ses propres subventions. Guidé par les principes de l’approche systémique de la sécurité énoncés dans son Plan-cadre mondial pour la sécurité routière, le Fonds veille à mobiliser des investissements efficaces et coordonnés en faveur des activités dont les résultats sont les plus concluants et ont une incidence concrète sur la sécurité routière.

 II. Structure de gouvernance

5. Installé dans les locaux de la Commission économique pour l’Europe (CEE) à Genève et placé sous la supervision directe de sa Secrétaire exécutive depuis le 1er octobre 2020, le secrétariat apporte un appui fonctionnel, opérationnel et logistique au Conseil consultatif et au Comité directeur.

6. Le secrétariat a continué à servir la structure de gouvernance du Fonds pendant l’année 2023. Il a organisé deux sessions du Comité directeur, en mai et décembre 2023, et une session du Conseil consultatif, le 22 juin 2023.

7. À sa huitième session, le 22 juin 2023, le Conseil consultatif a pris note avec intérêt des réflexions de l’Envoyé spécial du Secrétaire général pour la sécurité routière dans lesquelles il soulignait à quel point il était important que le Fonds maintienne une présence mondiale, en particulier en cette année qui se situait à mi-parcours du Programme mondial de développement durable à l’horizon 2030. Le Conseil a accueilli avec satisfaction le rapport sur les étapes franchies dans l’appui aux projets, la couverture des pays bénéficiaires, le renforcement du portefeuille des partenaires techniques et l’utilisation de méthodes créatives et innovantes de collecte de financements à l’appui des activités de mobilisation de ressources du Fonds. Il a décidé de lancer le prochain appel à projets au quatrième trimestre 2024.

8. À sa douzième session, le 30 mai 2023, le Comité directeur a examiné les propositions valables reçues pour l’appel à projets 2023, et il a approuvé un montant total de 4 millions de dollars des États-Unis destiné à financer 8 projets.

 III. Projets

9. Plus de cinq ans après sa création, le Fonds a démontré toute sa valeur en s’imposant comme une solution au défi de la sécurité routière dans le monde. Il a notamment reçu, en décembre 2023, le Prix international de la sécurité routière Prince Michael, qui est venu récompenser l’impact croissant des programmes de sécurité routière mis en œuvre dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

10. Le Fonds a déjà approuvé 44 projets majeurs dans cinq régions et 88 pays. Ses projets contribuent aux cinq domaines cibles du Plan-cadre mondial pour la sécurité routière et portent sur des sujets aussi divers que l’amélioration des infrastructures pour une mobilité active, le renforcement des capacités, l’élaboration de politiques, la mise en application de lois et le renforcement des systèmes de collecte de données.

11. La dernière série de nouveaux projets approuvés en mai 2023 par le Comité directeur a fait l’objet en juin 2023 de sessions d’information réunissant tous les partenaires, l’objectif étant d’assimiler les observations du secrétariat, du Groupe d’experts et des membres du Comité lui-même ainsi que d’explorer les possibilités de collaborations et de synergies entre les acteurs de la sécurité routière. Après les sessions d’information, les descriptifs de projet ont été approuvés en utilisant le nouveau portail du Bureau des fonds d’affectation spéciale pluripartenaires, en vue du versement des fonds avant la fin du mois de décembre 2023.

12. On compte, parmi les objectifs des nouveaux projets :

a) Renforcer les soins post-accident en améliorant les services médicaux d’urgence en Ouganda, mettre en place en Tanzanie les outils nécessaires élaborés par l’Organisation mondiale de la Santé et établir une stratégie régionale intégrée pluridisciplinaire pour améliorer les services médicaux d’urgence dans les Amériques ;

b) Contribuer à sécuriser les déplacements quotidiens des ouvriers cambodgiens en influençant les mesures et les engagements pris par les pouvoirs publics pour lutter contre les transports dangereux, en renforçant l’adoption et l’application de politiques de sécurité routière dans les usines et en encourageant les comportement compatibles avec la sécurité routière chez les ouvriers, en particulier le port du casque ;

c) Mettre en place des réglementations, des normes et des procédures pour l’importation de véhicules d’occasion plus sûrs et plus propres en Amérique latine et dans les Caraïbes ;

d) Permettre des interventions sur les autoroutes fédérales en améliorant le système de collecte de données relatives aux accidents survenus au Brésil sur des tronçons routiers majeurs et soutenir le Plan en 10 étapes pour une infrastructure routière plus sûre au Sénégal.

 Résultats des projets

13. Malgré les problèmes que posent actuellement la crise multifactorielle et les obstacles pratiques connexes, le Fonds a mobilisé des connaissances et des ressources à l’échelle mondiale pour soutenir des activités locales et changer durablement les systèmes de sécurité routière nationaux, régionaux et mondiaux, et ainsi contribuer en fin de compte à améliorer les résultats en matière de sécurité routière pour chacun des cinq piliers, et ce dans le monde entier.

14. Aux Philippines, le projet financé par le Fonds a débouché sur la mise en place de programmes de prévention des traumatismes d’enfants dus à un accident de la circulation dans 144 écoles. Presque toutes les écoles pilotes ont obtenu trois étoiles ou plus dans le cadre du modèle Star Rating for Schools recommandé par le Programme international d’évaluation des routes. Des cours de sécurité routière ont été créés dans 175 écoles et ont été dispensés en personne à 22 265 élèves. De plus, des campagnes de sensibilisation publiées dans plusieurs types de médias et diffusées à l’occasion de la Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière et de la Journée mondiale du souvenir des victimes des accidents de la route ont touché plus de 570 000 personnes. Les initiatives de soutien aux projets ont comptabilisé plus de 2,5 millions d’interactions.

15. Au Paraguay, le projet relatif à la sécurité des villes pour les enfants et les adolescents a formé 1 169 élèves venant de différents centres éducatifs. Des éducateurs et des professionnels de la sécurité routière ont réalisé un diagnostic conjoint et ont élaboré des plans d’amélioration pour faire des enfants et des adolescents des agents de changement. Des partenariats entre les autorités locales, les écoles et les centres éducatifs, soutenus par l’Agence nationale des transports et de la sécurité routière, ont permis de mettre en lumière des facteurs de vulnérabilité dans différents contextes, et d’élaborer des plans d’amélioration prévoyant d’adapter l’environnement scolaire.

16. En Afrique, 22 pays ont rejoint le projet intitulé « Des véhicules d’occasion plus sûrs et plus propres pour l’Afrique », qui prévoit l’adoption de réglementations harmonisées bénéfiques pour les conducteurs, les usagers de la route, l’environnement et l’économie. En 2022, les sept États membres de la Communauté de l’Afrique de l’Est ont adopté la norme EURO 4/IV relative aux émissions des véhicules neufs, d’occasion ou en circulation, à moteur essence ou diesel, ce qui fait suite à l’adoption par les 15 États membres de la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest de la première réglementation régionale harmonisée relative aux véhicules neufs et d’occasion en Afrique. Le projet a permis un transfert de connaissances, notamment grâce à 10 ateliers et formations organisés selon des modalités hybrides et à des activités de sensibilisation menées à l’aide de produits d’information.

 IV. Partenariats à valeur partagée

17. Alors que le Fonds continue à lever des financements pour soutenir ses programmes par le biais de son appel à projets annuel, son secrétariat a pris contact avec des États membres, des entreprises du secteur privé, des organisations non gouvernementales et d’autres partenaires de développement pour concevoir et rendre opérationnels des partenariats à valeur partagée basés sur une mise en commun de compétences spécialisées. Le secrétariat invite les États membres du Comité des transports intérieurs à s’associer au Fonds en fournissant des experts, en mettant à disposition des moyens technologiques et en partageant les bonnes pratiques adoptées aux niveaux national et municipal.

 V. Activités de communication et de sensibilisation

18. Le Fonds a continué d’appliquer son plan d’action de communication 2022-2025 pour faire mieux connaître l’ampleur de son action et les objectifs de sécurité routière dans le monde. Il s’est appuyé pour cela sur sa présence en ligne ([roadsafetyfund.un.org](https://roadsafetyfund.un.org/)), sur des lettres d’information et sur des articles parus dans les médias et sur les réseaux sociaux, où il comptabilise plus de 8 500 abonnés. En 2023, une plus grande médiatisation et visibilité de ses travaux en faveur de la sécurité routière lui ont permis de recevoir le Prix international de la sécurité routière Prince Michael.

19. En mars 2023, le Fonds a organisé la première édition de ses portes ouvertes en ligne. Plus de 300 participants du monde entier ont pu découvrir lors de cet événement les résultats de projets menés en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Les membres du réseau du Fonds, notamment l’Envoyé spécial pour la sécurité routière, l’Organisation des États d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, la Commission économique pour l’Afrique, l’Agence nationale de Sécurité routière du Sénégal, la Swiss Philanthropy Foundation, Pirelli, Autoliv, l’Agence hongroise du développement de la mobilité et le Programme des Nations Unies pour le développement, ont partagé des réflexions sur les engagements des autorités régionales et nationales et des entreprises pour le financement de mesures de sécurité routière. Un module de connaissances présentant les meilleures pratiques a également été publié.

20. En mai 2023, des représentants du Fonds ont de nouveau participé au Sommet du Forum international des transports pour y dévoiler son rapport annuel 2022 intitulé « Actions locales, impacts mondiaux » lors d’un événement médiatique. Des représentants des partenaires du Fonds, notamment des Gouvernements allemands et argentins et de la Fédération routière internationale, ont participé à la manifestation aux côtés de représentants de la CEE et de l’Envoyé spécial pour la sécurité routière.

21. En novembre 2023, le Fonds a organisé une série de trois ateliers destinés aux équipes de projet qui concernaient l’élaboration d’une boîte à outils pratique et facile à utiliser pour communiquer efficacement à son sujet. Un ensemble d’outils de sensibilisation a été mis à la disposition des équipes de projet pour les aider à élaborer davantage de comptes rendus de projet.

22. En novembre 2023, à l’occasion de la Journée mondiale du souvenir des victimes des accidents de la route, le Fonds a lancé la troisième édition de sa campagne en ligne [(#moments2live4](https://roadsafetyfund.un.org/moments2live4)) qui plaide pour un soutien aux héros invisibles de la sécurité routière. Des organismes des Nations Unies, des États, des représentants de la société civile et des entreprises partenaires ont soutenu la campagne. Un nouveau film intitulé « [En première ligne : sécurité routière au Kenya](https://www.youtube.com/watch?v=sWlRqAgqwwY) » et financé par ONU-Habitat et le Programme des Nations Unies pour l’environnement a été diffusé.

 VI. Orientation stratégique

23. En 2024, le Fonds continuera à agir grâce à ses projets ainsi qu’à ses partenariats à valeur partagée. La captation de ressources sera un objectif majeur pour garantir la réussite des deux axes de travail. La mise en lumière de l’impact du Fonds aura également une importance stratégique, notamment lors de la Conférence ministérielle sur la sécurité routière au Maroc en février 2025.

24. Le Fonds continuera également à donner la priorité aux programmes d’harmonisation régionale en amont et à soutenir le déblocage de financements nationaux pour la sécurité routière, ces deux approches permettant l’une comme l’autre de tirer parti de la valeur ajoutée unique qu’apporte l’ONU de par sa connaissance des instruments juridiques internationaux relatifs à la sécurité routière et son pouvoir mobilisateur parmi les décideurs politiques à l’échelle de l’ensemble des pouvoirs publics.